

**La version complète du compte rendu de la séance ordinaire du conseil municipal est à consulter directement au secrétariat de la mairie.**

**Séance du 06 Septembre 2014:**

**Etaient presents:** MOLLE Marcel, TERRENNE Claude, REYMONDOUX Laurence, COMBALBERT Serge, MARCEL Robert, TMISTCHENKO Boris, ROBERTS Leigh, DESBOURDIEUX Stéphane, FERRERO Annie, THOMAS Vanessa.

**Absent excusé:** VERVEY Robert.

Le compte rendu de la dernière réunion a été adopté à l'unanimité.

Il a été décidé :

- **Rentrée scolaire 2014 / 2015:** qui a eu lieu le 02/09/2014 avec un effectif du RPI de 58 à Espalais et 30 à Pommevic. L'Académie a décidé par la suite (le 08/09/2014) d'ouvrir une deuxième classe à Pommevic, de ce fait les classes CE1 et CE2 d'Espalais seront dirigées sur Pommevic.
- **Travaux – Matériels école:** les travaux prévus ont été exécutés pendant les vacances : peinture cantine, murs de classe, nettoyage des cours au Karcher, mise en place des vidéoprojecteurs numériques interactifs (2) avec ordinateurs, tablettes et jeux de cour avant pour les petits avec dalles amortissantes, etc.
- **Gestion du cimetière:** le nouveau règlement du cimetière a été mis en place avec la collaboration de la société ELABOR et de la commission communale. De par la nouvelle réglementation et le manque de place disponible au cimetière, une reprise de Tombes / Caveaux a été matérialisée.  
Le tarif (ancien) pour les concessions a été revu et approuvé à l'unanimité.
- **Travaux voirie / Eclairage public:** les travaux de peinture « Parkings » ont été effectués dans différents lieux.  
Faucardage des accotements sur l'ensemble de la voirie communale (3 passes).  
Désherbage du CV5 de Luppé sur le milieu du chemin (enherbé).
- **Achat petit matériel:** renouvellement matériels anciens :  
Tondeuse à mains.  
Débroussailleuse.  
Poste à souder.
- **Assainissement:** suite aux problèmes rencontrés sur les puits de relevage de l'assainissement, notamment sur celui « Lillot – Lastours », il a été décidé :  
Dans un premier temps, de remettre en état l'armoire électrique de commande et par la suite de remplacer une pompe de refoulement.  
De prévoir l'enlèvement des boues dans les deux lagunes de l'assainissement.  
De remettre à niveau le taux d'assainissement en vue de l'aide à l'épuration.
- **Logements:** il a été décidé de la location du logement au N° 2 rue Pertuzet et la mise à disposition du logement au N° 33 rue du Barry sous condition de travaux à exécuter.
- **Décision modificative N°2:** transfert de crédit d'un article d'investissement vers le fonctionnement.
- **Location des salles communales:** les tarifs de locations et mise à disposition de la salle des fêtes et de la salle St. Exupéry ont été revus et adoptés à l'unanimité.

➤ **Questions diverses:**

- Local commercial : il est pris acte du désistement de location du local commercial « rue du Barry » par les intéressés.
- Eglise : suite à l'entretien (contrat de maintenance du clocher), il a été constaté que le battant de la petite cloche avait été déposé ? Un devis a été présenté pour remise en état et une suite sera donnée des qu'on connaîtra les raisons de cet état.
- Sécurité - Extincteurs : une visite de maintenance a été effectuée sur les appareils de sécurité, il est proposé la maintenance, avec vérification BAES, des blocs de secours et des systèmes de désenfumage.
- Village fleuri : le jury départemental nous a adressé les « Félicitations ».
- Mairie de Valence d'Agen : réponse du Maire de Valence d'Agen concernant l'occupation temporaire du terrain communal « Ladorade – Salat » par les gens du voyage.
- Bornes d'incendie : procédure requises de la prise d'eau dans les bornes d'incendie.
- Numérotation logements : il sera procédé au complément de numérotation des logements récemment rénovés « Ancien Presbytère ».

Voté à l'unanimité des membres présents.